

2ME ÉDITION

LES ORIGINES DIPLOMATIQUES DE LA GUERRE

D'après la Correspondance du Gouvernement Britannique

PAR

HUBERT BOURGIN

PROFESSEUR AU LYCÉE LOUIS-LE-GRAND



PRIX : 0 FR. 50

MANTES

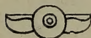
IMPRIMERIE AM. BEAUMONT

48. RUE NATIONALE

—

1914

Les Origines Diplomatiques de la Guerre





AU LECTEUR

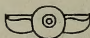
Le gouvernement anglais vient de publier, en français, sous le titre de CORRESPONDANCE DU GOUVERNEMENT BRITANNIQUE RELATIVE A LA CRISE EUROPÉENNE, *les dépêches échangées entre ses agents diplomatiques et lui-même, du 20 juillet au 1er septembre, avec un petit nombre de documents annexes. Toutes ces dépêches et ces documents ont trait à la préparation et aux débuts de la guerre : ils sont d'un intérêt capital. Mais cet intérêt n'est pas seulement rétrospectif et historique : ces pages, écrites par quelques-uns de nos contemporains, placés par les circonstances au premier rang d'un drame gigantesque, projettent la lumière sur les coins encore obscurs du drame, en font jaillir à nos yeux la tragique grandeur, en analysent les détails, où vibre toute la complexité de l'humanité secouée par une crise immense. Ce sont des hommes, de pauvres et faibles hommes comme nous, des hommes chargés de responsabilités et tiraillés par des motifs contraires, ce sont des hommes intelligents, mais fragiles, des hommes prudents, mais passionnés et sensibles, qui ont pensé*

et rédigé ces dépêches, d'où dépendait le sort du monde. Et en même temps, si le sort du monde dépendait de leur conscience et de leur volonté, ils étaient eux-mêmes le jouet ou l'instrument parfois aveugle de ces puissances anonymes qui, pour l'historien moderne, ont remplacé la Providence démente ou puérile des anciens : l'opinion, les courants nationaux, les intérêts économiques, en un mot tous les mobiles et les pulsations infinies de la société humaine.

*
* *

Sans essayer de résumer cette Correspondance, *qui n'est elle-même qu'un résumé de négociations extrêmement vastes, il nous paraît plus intéressant et plus utile de dégager d'une lecture attentive et impartiale les principales constatations qu'elle permet. Nous les classerons, le plus méthodiquement possible, sous plusieurs chefs.*

Octobre-Novembre 1914.



I

La note autrichienne et l'Allemagne

L'ultimatum autrichien

Toute la guerre européenne, aux premiers développements de laquelle nous assistons, est issue de la note adressée le 23 juillet par le gouvernement autrichien au gouvernement serbe, pour réclamer de la Serbie satisfaction des actes qualifiés par le gouvernement autrichien de « propagande dirigée contre la monarchie austro-hongroise », et dont le plus éclatant, on s'en souvient, fut le meurtre de l'archiduc héritier d'Autriche et de sa femme. Sans doute, cette note n'était pas *expressément* conçue et rédigée sous forme d'*ultimatum;* mais *en fait*, étant donné la très courte limite de temps imposée pour la réponse, elle se présentait comme un véritable ultimatum : dès le 24 juillet, dans une dépêche à sir Edward Grey, ministre des Affaires étrangères d'Angleterre, l'ambassadeur anglais à Saint-Pétersbourg n'hésitait pas à lui donner ce nom.

La note autrichienne n'était pas seulement un ultimatum, au delà duquel on ne pouvait entrevoir que des mesures de coercition militaire, mais c'était un ultimatum

absolument nouveau par son fond et par sa forme. Dès le 24 juillet, sir Edward Grey le marquait très fortement dans une dépêche à M. de Bunsen, ambassadeur d'Angleterre à Vienne, en écrivant qu'il n'avait « *jamais vu avant* un Etat adresser à un autre Etat indépendant un document *d'un caractère aussi formidable* ». Témoignage encore plus grave, et réellement capital : le 25 juillet, le secrétaire d'Etat des Affaires étrangères d'Allemagne, s'entretenant avec le chargé d'affaires anglais, lui avouait « confidentiellement » — retenons ce mot — « qu'il pensait que la note laissait beaucoup à désirer comme document diplomatique ». En somme, au début de la crise internationale, depuis longtemps latente, mais brusquement poussée par l'initiative de l'Autriche au plus haut degré d'acuité, la note autrichienne constituait un acte diplomatique absolument inusité, une provocation inouïe, un ultimatum certain et déguisé. Dès le premier jour, dès la première heure, dans cette brutalité, cette violence d'agression et cette hypocrisie, nous saisissons les caractères dominants et constants de la diplomatie autrichienne, première responsable de la guerre.

Une fois lancée, la note autrichienne a développé toutes ses conséquences, sans qu'il fût possible de les enrayer ou de les entraver, parce qu'elle était précisément imaginée dans ses exigences et arrêtée dans ses termes pour produire tous les effets que l'Autriche en attendait. La Serbie

ne pouvait consentir au fond à certaines demandes de l'Autriche sans renoncer à son existence comme puissance indépendante, et cette renonciation était impossible, non seulement pour la Serbie elle-même, mais pour la Russie, dont la situation dépendait de l'équilibre dans les Balkans, et pour toutes les puissances qui avaient organisé et garanti cet équilibre. Tout cela l'Autriche le savait, et c'est en pleine connaissance de cause qu'elle a déchaîné, dans sa note et par sa note, le conflit européen.

Si quelques diplomates s'y sont trompés, de ceux-mêmes qui auraient dû les premiers prévoir et comprendre les événements, l'erreur n'a pas été durable. Voici ce que, dès le 27 juillet, M. de Bunsen, ambassadeur à Vienne, télégraphiait à sir Edward Grey : « J'ai eu des entretiens avec tous mes collègues représentant les grandes puissances. L'impression qui m'en est restée à l'esprit est que la note austro-hongroise a été rédigée de manière à rendre la guerre inévitable ; que le gouvernement austro-hongrois est absolument résolu à faire la guerre à la Serbie, qu'il estime qu'il y va de sa situation de grande puissance, et que, jusqu'à ce qu'un châtiment ait été infligé à la Serbie, il est improbable qu'il prête l'oreille à des propositions de médiation. Ici, le pays est fou de joie à la perspective d'une guerre contre la Serbie, et, si cette guerre était ajournée ou empêchée, la déconvenue serait sans doute grande. » Or,

c'est ce qui faillit se produire. Contrairement à l'attente générale, la Serbie répondit à la note autrichienne d'une manière qui n'était point négative et qui paraissait permettre des négociations ; un instant le coup parut manqué, et, en effet, le désappointement se manifesta. « Le 24 juillet, écrit encore M. de Bunsen à la date du 1er septembre, on publia la note dans les journaux. Aussitôt, on s'entendit pour la qualifier d'ultimatum. On ne s'attendait point à ce que la Serbie l'acceptât toute entière : ce n'était pas ce qu'on désirait. *Il s'ensuivit même un instant de vif chagrin* quand, le lendemain après-midi, le bruit courut à Vienne, d'abord, que la Serbie l'avait acceptée sans réserve. On ne tarda pas à rectifier l'erreur, et aussitôt qu'on apprenait plus tard que la réponse de la Serbie avait été rejetée et que le baron Giesl avait rompu à Belgrade, Vienne se livra à une extase de joie. Des foules énormes allaient dans la rue, jusqu'à une heure avancée, en chantant des chansons patriotiques. » La guerre était donc voulue, voulue avec passion, par le gouvernement austro-hongrois, suivi ou poussé, dans une mesure qu'il est actuellement impossible de déterminer, par les couches les plus excitées de l'opinion viennoise, c'est-à-dire de l'opinion austro-allemande.

La crise austro-russe et l'Europe

D'où résultait donc, le 23 juillet, cette velléité belliqueuse, si violente et si bruta-

le, dont la décision éclatait avec une si irrévocable brusquerie ? Il serait puéril de méconnaître, sous la querelle à la fois misérable, implacable et sournoise, imposée par l'Autriche à la Serbie, la grandeur des intérêts en présence et en conflit, que révélait la crise même qui allait s'ouvrir. Sous la querelle austro-serbe reparaissait la rivalité austro-russe, c'est-à-dire la question de l'équilibre ou de l'hégémonie dans les Balkans, la question générale des rapports politiques, économiques, religieux, moraux entre les nations ou nationalités de l'Europe orientale. Dans sa phase initiale, la crise européenne est donc une crise austro-russe ; dans son germe, la guerre actuelle est, pour une part, une guerre austro russe, une guerre entre Germains et Slaves. Voilà ce que met en lumière la *Correspondance du gouvernement britannique.*

Le 25 juillet, sir G. Buchanan, ambassadeur d'Angleterre à Saint-Pétersbourg, télégraphie à sir Edward Grey le sens et les termes de l'entretien qu'il vient d'avoir avec M. Sazonof, ministre des Affaires étrangères de Russie. Le ministre montre par ses paroles qu'il considère le conflit austro-russe comme ouvert. « L'action de l'Autriche était, en réalité, dirigée contre la Russie. Elle visait à renverser le *statu quo* actuel dans les Balkans, et à y établir sa propre hégémonie. » D'autre part, « la Russie ne pouvait pas permettre à l'Autriche d'écraser la Serbie et de devenir la puis-

sance prépondérante dans les Balkans ». Et le ministre ajoutait : « Si elle (la Russie) se sent assurée de l'appui de la France, elle fera face à tous les risques de la guerre. » Or, dès la veille, 24 juillet, sir Buchanan avait pu télégraphier que l'ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg lui avait donné à entendre « que *la France remplirait*, si cela devenait nécessaire, *toutes les obligations que lui imposait son alliance avec la Russie* ». Dès lors, la partie était liée : en raison de son alliance avec la Russie, la France se trouvait engagée dans le conflit, dans la guerre austro-russe. Dès lors, en même temps, elle devait trouver en face d'elle l'Allemagne, alliée de l'Autriche.

La complicité de l'Allemagne

Mais s'il en est ainsi, si la note de l'Autriche à la Serbie impliquait de tels développements, une question devait nécessairement se poser à la diplomatie française comme à la diplomatie russe : l'Allemagne avait-elle été mise par son alliée, l'Autriche, au courant de la préparation et de la rédaction de la note du 23 juillet ? Nous touchons ici à un point capital dans l'histoire des origines de la guerre.

Au lendemain même de la publication de la note autrichienne, le gouvernement allemand a déclaré qu'il avait été pris à l'improviste par cette publication. Le 25 juillet, le secrétaire d'Etat des Affaires

étrangères d'Allemagne est amené à faire cette déclaration au chargé d'affaires d'Angleterre : « Il a *répété très sincèrement* que, quoiqu'il ait été *accusé d'avoir eu connaissance de tout le contenu de cette note*, il n'en avait, en fait, eu aucune connaissance. » Etait-elle bien réelle, cette sincérité, dont croyait pouvoir témoigner le chargé d'affaires anglais? En tout cas, dès la première heure, elle avait été révoquée en doute, puisque le gouvernement allemand, dès le 25 juillet, avait pu être accusé de connaître la note.

Le même jour, l'ambassadeur d'Allemagne à Londres donne à sir Edward Grey communication d'un télégramme de son ministre des Affaires étrangères, « disant que son gouvernement n'avait pas eu connaissance préalable et n'avait pas eu plus que les autres puissances à s'occuper *de la raideur des termes* de la note de l'Autriche à la Serbie ». Que signifie cette déclaration, si obscure, si ambiguë? De quoi le gouvernement allemand se défend-il d'avoir eu connaissance? Est-ce de la note elle-même, ou des termes de la note, de ces termes particulièrement raides, dont il n'aurait pas eu à s'occuper? Si cette déclaration, dans sa rédaction, dans sa transmission, ne renferme aucune erreur, elle nous permet, tout au moins, de douter de sa sincérité ; elle nous permet d'estimer qu'en évitant de nier la connaissance qu'il a pu avoir du fond même de la note, de son objet, de sa prépara-

tion et de sa portée, le gouvernement allemand a manqué de franchise ; et, en attirant notre attention sur ce fait qu'il n'a pas eu *plus que les autres puissances* à s'occuper de la raideur des termes, elle nous conduit elle-même à supposer qu'il a pu, qu'il a dû s'occuper du fond de la note et qu'il a été tenu par le gouvernement allié au courant de son élaboration.

Cette hypothèse est confirmée par d'autres pièces de la *Correspondance*. Le 28 juillet, M. Sazonof écrit au comte Benckendorff, ambassadeur de Russie à Londres : « Mes entretiens avec l'ambassadeur d'Allemagne confirment mon impression que l'Allemagne est plutôt favorable à l'intransigeance de l'Autriche. » Si l'Allemagne a connu la note autrichienne, si elle en a approuvé les intentions provocatrices, elle est d'accord avec elle-même en encourageant l'Autriche dans la voie que, par sa complicité initiale, elle lui a permis d'ouvrir. Le lendemain, un entretien de sir Edward Grey avec l'ambassadeur d'Allemagne à Londres confirme l'accord de Berlin et de Vienne. Ce même jour, 29 juillet, M. de Bunsen télégraphie à sir Edward Grey que l'ambassadeur d'Allemagne à Vienne « fait semblant d'être surpris que la Russie attache tant d'importance aux affaires serbes ». Que cette feinte, découverte et déjouée par le sagace M. de Bunsen, est instructive ! Qu'elle révèle d'hypocrisie ! Comme elle dénonce la connivence de l'Allemagne avec l'Autriche,

et les motifs certains de leur commune action ! Aussi ne sommes-nous pas surpris de lire dans un télégramme de M. de Bunsen à sir Edward Grey, daté du 30 juillet : « Quoique je ne puisse pas le vérifier, je tiens d'une source privée que l'ambassadeur allemand connaissait *le texte* de l'ultimatum autrichien à la Serbie avant qu'il ne fût expédié et qu'il l'a télégraphié à l'Empereur allemand. Je sais par l'ambassadeur allemand lui-même *qu'il en approuve chaque ligne.* » Malgré la prudence extrême que M. de Bunsen apporte dans la rédaction de son rapport, les témoignages qu'il relate concordent lumineusement avec les conclusions qui se dégagent des précédents documents : l'Allemagne a connu, dès avant sa publication, la note autrichienne du 23 juillet. Il nous paraît évident qu'elle ne l'a pas seulement approuvée, mais qu'elle l'a inspirée.



II

L'agression allemande

L'Allemagne prépare son agression

Si, le 23 juillet, l'Allemagne connaissait le texte de la note autrichienne qui a déchaîné la guerre, si l'Allemagne a approuvé cette note et si elle l'a inspirée, c'est donc que l'Allemagne, elle aussi, a voulu la guerre. Mais si l'Allemagne, à la date du 23 juillet, a manifesté, par son approbation de la note autrichienne, son désir et sa volonté de guerre, il faut bien, si nous en croyons tout ce que nous connaissons de ses méthodes politiques, gouvernementales et administratives, qu'elle ait préparé cette guerre ; il faut que, dès le 23 juillet, elle ait prévu et accepté toutes les conséquences militaires que devait entraîner l'initiative de l'Autriche ; il faut qu'elle ait tenu sa diplomatie et son armée prêtes pour l'agression. La *Correspondance du gouvernement britannique* confirme pleinement cette hypothèse.

Une note, adressée par le ministre des Affaires étrangères de la République française à l'ambassadeur français à Londres, est remise le 30 juillet par l'ambassadeur à sir Edward Grey pour informer le gouvernement anglais qu'à cette date « l'armée allemande a ses avant-postes sur nos bor-

nes-frontières » et que « par deux fois des patrouilles allemandes ont pénétré sur notre territoire »; au contraire « nos avant-postes sont en retrait à 10 kilomètres en arrière de la frontière ». Cette situation comporte des périls graves, « mais le gouvernement tient à montrer à l'opinion publique et au gouvernement britanniquque l'agresseur ne sera en aucun cas le France. » Le 30 juillet l'Allemagne a dona réellement terminé ses premiers préparac tifs de guerre.

Est-il possible de savoir quand elle les a commencés? Le ministre des Affaires étrangères croit pouvoir l'affirmer sans hésitation. « Toutes nos informations concordent pour montrer que les préparatifs allemands ont commencé samedi, le jour même de la remise de la note autrichienne. » C'est donc le 23 juillet, au moment même où l'Autriche manifestait sa volonté de faire la guerre à la Serbie et à la Russie, que l'Allemagne mettait en train son agression contre la France. Le 30, le ministre pouvait donc conclure qu'il était aisé, en comparant l'attitude et l'action du gouvernement français avec celles du gouvernement allemand, « de faire la preuve au gouvernement britannique de la volonté pacifique de l'un et des intentions agressives de l'autre ».

L'Allemagne choisit son moment

Si donc il est certain que le gouvernement allemand, complice et probablement instigateur de l'agression autrichienne contre la Serbie, avait, dès le 23 juillet, commencé à préparer sa propre agression contre la France, il n'est pas moins certain que la France était prévenue et qu'elle se tenait sur ses gardes. Toutefois, ces doubles préparatifs avaient été trop brusques et trop rapides pour ne pas constituer à l'égard de la France comme à l'égard de la Serbie et de Russie, un danger immédiat. Fut-ce aussi pour la France et pour la Russie un danger imprévu ? La *Correspondance du gouvernement britannique* ne nous permet pas de répondre à cette question, mais elle nous permet d'affirmer, en tout cas, que le moment fut choisi par les gouvernements agresseurs de manière à saisir la France et la Russie dans les conditions qui devaient être les pires pour leur sauvegarde et pour l'organisation de leur défense.

Dès le premier jour, la diplomatie de la Triple-Entente s'en est rendu compte. Le 24 juillet, l'ambassadeur d'Angleterre à Saint-Pétersbourg télégraphie à sir Edward Grey : « Le président de la République française et le président du conseil ne peuvent être de retour de Russie en France avant quatre ou cinq jours, et il semblerait que l'Autriche ait choisi exprès ce moment pour envoyer son ultimatum. » Tou-

tefois, si gênant, si grave que put être pour la France et la Russie un retard de quatre ou cinq jours, il ne pouvait pas constituer pour l'Autriche et pour l'Allemagne un avantage décisif ; il ne pouvait pas constituer pour elles un motif suffisant de choix, un motif suffisant de résolution et d'action immédiate. Il fallait que leur diplomatie eût reconnu, à cette heure-là, dans la situation internationale, dans ce qu'elle croyait savoir des circonstances politiques, diplomatiques et militaires, des raisons profondes et déterminantes. Mais comment supposer qu'elle ait laissé percer ces raisons, qu'il devait d'autant plus lui importer de tenir secrètes que la diplomatie adverse devait être elle-même plus intéressée à les découvrir et à les publier?

Elle aurait pu les tenir secrètes, en effet, si, comme il arrive généralement, elle n'avait cédé au besoin de les produire et de s'en servir comme d'arguments auprès des parties qu'il lui importait de gagner. En première ligne, les diplomates autrichiens et allemands avaient à convaincre, à séduire ou à endormir les diplomates anglais : tâche ardue, pour laquelle ils n'avaient pas trop de toute leur habileté, de tous leurs efforts, de tous leurs simulacres de confiance et de confidence. Dès le 26 juillet, M. de Bunsen, ambassadeur d'Angleterre à Vienne, recevait et enregistrait ce témoignage étonnamment révélateur de l'ambassadeur d'Allemagne : « Conformément à la ferme croyance de l'ambassadeur

d'Allemagne, *la Russie se tiendra tranquille* pendant le châtiment de la Serbie, que l'Autriche-Hongrie est résolue à infliger, ayant reçu des assurances que l'Autriche-Hongrie n'annexera aucun territoire. En réponse à ma question, si le gouvernement russe ne pourrait se trouver forcé par l'opinion publique à intervenir à cause de l'affinité de race, il a dit que tout dépendait du caractère personnel du ministre russe des Affaires étrangères, qui, s'il le voulait, pourrait facilement résister à la pression de quelques journaux. Il a fait remarquer que les jours de l'agitation panslaviste en Russie étaient passés et que Moscou était parfaitement tranquille. Le ministre russe des Affaires étrangères, d'après Son Excellence, *ne serait pas assez imprudent* pour prendre une mesure qui aurait probablement pour résultat de soulever quantité de questions de frontières, dans lesquelles la Russie est intéressée, et de mettre à la refonte des questions telles que *la question suédoise, la question polonaise, la question ruthène, celle de Roumanie et celle de Perse.* De plus, *la France n'était pas du tout en état de faire face à une guerre.* »

Quel admirable résumé d'argumentation bourrelée d'intentions, de désirs impatients et contenus, de prévisions savamment élaborées et d'aveux ! Qu'elle est expressive, cette phrase subsidiaire, ce trait final, au sujet de l'impuissance militaire de la France ! Avec une sécurité imperturbable, mé-

thodique et candide, l'ambassadeur d'Allemagne, pour agir sur l'ambassadeur d'Angleterre, lui révèle, lui étale les propres raisons de son action diplomatique et de celle de son gouvernement.

Ainsi, pour préparer et pour déclarer la guerre, l'Allemagne, comptant sur la complicité de l'Autriche, a choisi longtemps à l'avance, et en considérant de très près tous les éléments de la situation internationale, le moment qu'elle a estimé le plus favorable. Ensuite, elle a profité des petits embarras que pouvait infliger à la France et à la Russie le voyage du président Poincaré. Enfin, le moment venu, l'Allemagne et l'Autriche ont tout fait pour écarter les soupçons des diplomaties opposées.

A cet égard, le gouvernement viennois semble avoir été particulièrement habile pour tromper des adversaires trop confiants ou mal informés. « Au Ballplatz, écrit M. de Bunsen, une période de silence absolu a précédé la remise le 23 juillet, à Belgrade, de la note autrichienne à la Serbie .... Le 22 et le 23 juillet, M. Dumaine, ambassadeur de France, avait de longues entrevues avec le baron Macchio, l'un des deux sous-secrétaires d'Etat aux Affaires étrangères. Celui-ci *fit croire* à l'ambassadeur que les mots d'avertissement qu'on l'avait chargé de dire au gouvernement d'Autriche-Hongrie n'avaient pas manqué de produire un effet, et que la note qu'on était en train de rédiger ne contiendrait rien à quoi un Etat qui tenait à conserver

son amour propre ne pourrait pas obtempérer sans la moindre hésitation. Lors de la deuxième de ces entrevues, *il ne fut même pas averti* qu'on était à l'instant même sur le point de remettre la note à Belgrade, et qu'on allait la publier, le lendemain, à Vienne..... L'ambassadeur de Russie *était si loin de se rendre compte de ce qui se préparait* qu'il avait quitté Vienne vers le 20 juillet pour un congé de quinze jours. »

Dernière précaution, singulièrement humiliante, à l'égard d'une nation qu'on devait tenir pour une amie loyale : « On aurait pu supposer que, pendant cette période précaire, le comte Berchtold aurait admis à sa pleine confiance le duc Avarna, ambassadeur d'Italie, royaume allié avec l'Autriche, *qui devait être touché au vif* par de nouvelles complications dans les Balkans : dans le fait, on laissait Son Excellence dans l'ignorance la plus complète. » De tous les côtés le coup paraissait donc bien préparé.

Toutefois, pour réussir, il exigeait une extrême rapidité d'exécution. Rapidité diplomatique, rapidité militaire. On sait comment la diplomatie autrichienne en a usé avec la Serbie ; on sait comment l'état-major allemand a pris ses dispositions à l'égard de la France : il reste à voir comment se sont révélées ses intentions, comment s'est manifesté son plan.

Le plan d'agression de l'Allemagne comprend la violation de la neutralité belge

Ce plan, nous le connaissons aujourd'hui qu'il s'est réalisé, non pour la réussite, mais pour l'insuccès. Mais il est utile de voir comment il s'est affirmé dès les premiers préparatifs de l'agression, dès les premières négociations dans lesquelles la pensée agressive s'est exprimée.

L'agression allemande contre la France était prête, nous l'avons vu, le 23 juillet ; mais elle comportait, dès le principe, certaines conséquences d'ordre diplomatique et militaire, qui devaient se développer et s'avérer dès que l'agression passerait du domaine des intentions dans celui des faits. Pour tout dire en un mot, l'agression contre la France, dès qu'elle devenait réelle, entraînait l'agression contre la Belgique.

Cette conclusion nécessaire reçoit sa première expression dans un télégramme adressé le 31 juillet par sir Edward Grey aux ambassadeurs d'Angleterre à Paris et à Berlin. Elle y apparait sous une forme générale, qui lui donne d'autant plus de valeur qu'elle lui enlève tout semblant de prévention à l'égard d'une puissance quelconque. « J'espère toujours que la situation n'est pas irréparable, écrit sir Edward Grey ; mais, en vue des préparatifs de mobilisation en Allemagne, il est devenu essentiel, pour le gouvernement de Sa Ma-

jesté, en vue de traités existants, de demander si le gouvernement français (allemand) est préparé à s'engager à respecter la neutralité de la Belgique autant qu'une autre puissance ne l'aura pas violée. » A cette question, posée en même temps au gouvernement français et au gouvernement allemand, le gouvernement français, qui était éloigné de toute pensée d'agression, répondit sans ambages par un engagement positif; le gouvernement allemand, entraîné jusqu'au fond dans sa politique et dans sa résolution d'agression ne pouvait faire et ne fit qu'une réponse négative.

Mais comment la fit-il ? Il est très intéressant de s'en rendre compte. La question de l'Angleterre est nette et pressante ; la première réponse de l'Allemagne est évasive et embarrassée. « J'ai vu le secrétaire d'Etat, télégraphie sir E. Goschen le jour même, 31 juillet, qui m'informe qu'il lui faut consulter l'empereur et le chancelier avant de pouvoir répondre ». Comment ! il est nécessaire de consulter l'empereur et le chancelier sur une question de cette importance ? N'est-il pas évident que le gouvernement allemand s'en est depuis longtemps préoccupé, que l'empereur et le chancelier ont fait connaître leur opinion, que la décision a été prise ? « J'ai compris, d'après ce qu'il disait, continue sir E. Goschen, qu'à son avis n'importe quelle réponse de leur part ne pourrait que *dévoiler une partie de leur plan de campagne en cas de guerre* et que, par suite, il paraissait dou-

teux qu'on pût donner une réponse quelconque. » Le gouvernement allemand, le gouvernement officiel était donc, le 31 juillet, condamné au secret, condamné aux réticences par les plans de l'état-major, depuis longtemps arrêtés et déjà en cours d'exécution.

Secret impossible, et réticences significatives, qui prenaient la valeur d'un aveu, d'autant plus que, pour colorer faussement son agression contre la Belgique, l'Allemagne osait imputer à la Belgique elle-même des velléités et des actes d'agression. « Il paraît, d'après ce qu'il a dit, que le gouvernement allemand considère que des actes d'hostilité ont déjà été commis par la Belgique. Il m'a été cité comme exemple ce fait que déjà l'embargo avait été mis sur un chargement de blé à destination de l'Allemagne. » Misérable défaite, misérable prétexte d'une diplomatie qui a abdiqué entre les mains d'un état-major résolu à toutes les violences, à tous les crimes contre le droit public.

Le 1er août, l'Allemagne mobilise son armée et sa flotte. Le 2 août, le ministre d'Etat du Luxembourg télégraphie à sir Edward Grey qu'il vient de recevoir un télégramme du chancelier de l'Empire allemand « disant que les mesures militaires à Luxembourg ne constituent pas un acte hostile contre le Luxembourg, mais sont uniquement des mesures destinées à assurer contre une attaque éventuelle d'une armée française ». Le même jour, les gou-

vernements belge et luxembourgeois annoncent officiellement que les troupes allemandes ont pénétré dans le Grand-Duché de Luxembourg. Et cependant le gouvernement allemand ne répond pas à la question de l'Angleterre concernant la neutralité de la Belgique. Le 3 août, il ne répond pas encore. Le 4, il s'obstine à ne pas répondre, mais il adresse au gouvernement belge « une note proposant une neutralité amicale permettant le libre passage en territoire belge et s'engageant à maintenir l'indépendance et l'intégrité du royaume et de ses possessions à la conclusion de la paix ; au cas contraire, la Belgique serait traitée en ennemie. Une réponse est exigée en douze heures au plus tard. » C'est un ultimatum. Le roi des Belges y oppose un refus formel, et, le 4 août, il fait un suprême appel « à l'intervention diplomatique » du gouvernement anglais « pour la sauvegarde de l'intégrité de la Belgique ».

Il va falloir déchirer le masque. Sans aucun retard, le 4 août, l'Angleterre s'engage publiquement à soutenir la Belgique. L'Allemagne ne peut plus se taire : son gouvernement se décide enfin à révéler les intentions de l'état-major, qui a conçu, préparé et dirigé l'agression, jusques et y compris l'écrasement des neutres. Dans cette déclaration, où l'on cherchera vainement la dignité d'une diplomatie honorable et sincère, le gouvernement allemand révèle aussi, une fois de plus, son asservissement aux volontés agressives de l'état-major

impérial et à toutes les brutales iniquités de son plan.

C'est le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères qui télégraphie le même jour, 4 août, au prince Lichnowsky, ambassadeur d'Allemagne à Londres : « Prière de dissiper tout soupçon qui pourrait subsister dans l'esprit du gouvernement britannique au sujet de nos intentions. Répétez positivement l'assurance formelle que, *même en cas de conflit armé avec la Belgique*, l'Allemagne ne s'annexera du territoire belge sous aucun prétexte. *La sincérité de cette déclaration est prouvée par notre engagement solennel à l'égard de la Hollande de respecter strictement sa neutralité. Il est évident que nous ne pourrions annexer profitablement du territoire belge sans nous agrandir en même temps aux dépens de la Hollande.* Faites bien comprendre à sir Edward Grey que l'armée allemande ne saurait s'exposer à une attaque française par la Belgique, attaque qui a été envisagée selon des informations absolument sûres. L'Allemagne est donc *obligée de ne pas tenir compte* de la neutralité belge ; c'est pour elle une question de vie ou de mort de prévenir l'avance de l'armée française. »

Dans ce monument d'hypocrisie, dans ce plaidoyer qui se retourne en réquisitoire formidable contre l'agresseur sans scrupule, une phrase éclate en pleine lumière, qui proclame la pensée profonde, essentielle de l'état-major impérial : *c'est pour l'Allemagne une question de vie ou de mort*

de devancer la France. Là-dessus pas d'ambiguité, pas de faux semblant : c'est la pleine sincérité du guet-apens. Elle s'étale magistralement et lourdement dans l'entretien capital du secrétaire d'Etat des Affaires étrangères et de sir E. Goschen le 4 août. « Je suis allé voir cet après-midi le secrétaire d'Etat et lui ai demandé au nom du gouvernement de Sa Majesté britannique si le gouvernement impérial s'abstiendrait de violer la neutralité de la Belgique. Herr von Jagow a répliqué tout de suite qu'il était fâché d'avoir à dire que sa réponse devait être « non », étant donné que, puisque les troupes allemandes avaient franchi la frontière ce matin, la neutralité de la Belgique se trouvait d'ores et déjà violée. Herr von Jagow s'est étendu sur les raisons qui avaient obligé le gouvernement impérial à prendre cette mesure, c'est à savoir qu'il leur fallait *pénétrer en France par la voie la plus rapide et la plus facile*, *de manière à prendre une bonne avance dans leurs opérations et s'efforcer de frapper quelque coup décisif le plus tôt possible*. C'est pour nous, a-t-il dit, une question de vie ou de mort, car, si nous avions passé par la route plus au sud, nous n'aurions pu, vu le petit nombre des chemins et la force des forteresses, espérer passer sans rencontrer une opposition formidable, impliquant une grosse perte de temps. Cette perte de temps aurait été autant de temps gagné par les Russes pour amener leurs troupes sur la frontière allemande. *Agir avec*

rapidité, voilà, a-t-il ajouté, le maître atout de l'Allemagne; celui de la Russie est d'avoir d'inépuisables ressources en soldats. »

La conscience que nous voulions percer est à nu. Le mépris des traités a été imposé à la diplomatie allemande, qui s'est abaissée jusque là, par des nécessités militaires résultant de l'agression qu'elle a consentie. A-t elle opposé à l'état-major quelques résistances ? A en juger par le ton de certaines dépêches, par l'embarras manifeste de certaines réponses que nous avons rapportées, par le singulier mélange d'aveux et de confidences qui nous y est si souvent apparu, il semble qu'il n'y a pas eu d'emblée et constamment accord entre le gouvernement officiel, d'une part, l'état-major et le cabinet impérial de l'autre. Il est probable que l'agression militaire et la campagne diplomatique ont été préparées en même temps et d'un mouvement parallèle; mais il est probable aussi que la décision a été commandée au gouvernement officiel par le cabinet militaire et l'état-major complices.

Pendant les premiers jours de la crise européenne, le gouvernement allemand, négociant en l'absence de l'empereur, alors retenu par sa croisière, fait preuve de réserve et de modération. Il se comporte comme si, après avoir laissé l'état-major préparer la guerre et l'agression, il était résolu à maintenir ces préparatifs dans le domaine du possible, pour s'en servir, en bluffant à sa manière, au cours du jeu di-

plomatique. Ce qui confirme cette hypothèse, c'est que son attitude change brusquement le 27 juillet, c'est-à-dire le lendemain du retour de l'empereur à Berlin, et qu'il paraît avoir prévu et redouté lui-même le changement qui allait lui être imposé. « L'empereur rentre soudainement ce soir, télégraphie à sir Edward Grey, le 26 juillet, le chargé d'affaires anglais, et le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères dit que le ministère des Affaires étrangères regrette cette mesure, qui a été prise par Sa Majesté de sa propre initiative. Le ministère craint que le retour soudain de Sa Majesté ne provoque des conjectures et de l'agitation. » Le lendemain, 27 juillet, sir E. Goschen télégraphie à sir Edward Grey que le gouvernement allemand n'accepte pas la conférence internationale proposée par l'Angleterre pour le règlement du conflit entre l'Autriche et la Serbie. A partir de ce moment, on peut dire que l'accord est établi en Allemagne : entre le cabinet impérial, l'état-major et le gouvernement au sujet de l'agression contre la France et des conséquences que cette agression devait entraîner.

Une seule de ces conséquences, et la plus grave, avait été, des trois côtés, inexactement estimée et prévue, c'est l'attitude de l'Angleterre. C'était pourtant là, il est permis de le dire aujourd'hui, le facteur capital. Nous savons maintenant quelle a été l'importance de cette erreur allemande. Nous allons voir dans quelles circonstances elle s'est produite.

III

L'attitude de l'Angleterre

La guerre européenne a été déchaînée par la note autrichienne, et l'agression de l'Allemagne contre la France en a constitué le premier acte décisif. Cependant l'impression qui se dégage très nettement de la lecture de la *Correspondance du gouvernement britannique*, c'est que, dans les origines diplomatiques de la guerre, le rôle primordial ne revient ni à l'Autriche, ni à l'Allemagne, ni à la Russie, ni à la France, mais à l'Angleterre. La part prise dès aujourd'hui par elle dans les opérations n'est pas faite pour détruire ou atténuer cette impression.

La neutralité de l'Angleterre dans le conflit austro-serbe

Les négociations entre l'Angleterre et l'Allemagne relativement au conflit austro-serbe sont antérieures au dépôt de la note autrichienne : voilà ce que la *Correspondance* met en lumière. D'autre part, pendant toute la première période du conflit, ces négociations conservèrent un caractère très marqué de confiance et de cordialité. Qu'y avait-il donc sous ces formes diplomatiques ? Entre l'Allemagne et l'Autriche,

d'une part, la France et la Russie de l'autre, quelle était exactement la position de l'Angleterre?

Au lendemain même de la remise de la note autrichienne, la France et la Russie lui demandèrent de la préciser, en sollicitant nettement de son gouvernement de s'engager ou tout au moins de se déclarer dans le conflit ouvert. Dès le 24 juillet, l'ambassadeur d'Angleterre à Saint-Pétersbourg reçoit un message téléphonique de M. Sazonof, l'informant de la remise de la note. « Son Excellence ajouta qu'une réponse était exigée dans les quarante-huit heures, et il me pria de venir le trouver à l'ambassade de France pour discuter l'affaire, car la démarche autrichienne voulait dire nettement que la guerre était imminente. Le ministre des Affaires étrangères dit que la conduite de l'Autriche était tout à la fois provocante et immorale ; elle n'aurait jamais agi ainsi à moins que l'Allemagne n'ait été préalablement consultée ; quelques-unes de ses demandes étaient tout à fait impossibles à accepter. Il espérait que le gouvernement de Sa Majesté ne manquerait pas de proclamer sa solidarité avec la Russie et la France. » L'ambassadeur de France appuyait, au nom de l'alliance, les déclarations et les sollicitations de M. Sazonof.

A ces communications dépourvues d'ambiguité l'ambassadeur d'Angleterre fit une réponse qui n'était pas moins claire et qui réservait entièrement l'attitude de l'Angle-

terre. « J'ai dit que je vous télégraphierais un rapport complet de ce que Leurs Excellences venaient de me dire. Je ne pouvais pas, naturellement, parler au nom du gouvernement de Sa Majesté; mais personnellement, je ne voyais *aucune raison de s'attendre à une déclaration de solidarité de la part du gouvernement de Sa Majesté qui entraînerait un engagement absolu de sa part à soutenir la Russie et la France par la force des armes*. Les intérêts directs de la Grande-Bretagne en Serbie étaient nuls, et une guerre en faveur de ce pays ne serait jamais sanctionnée par l'opinion publique de la Grande-Bretagne. »

Mais derrière la querelle austro-serbe, ne pouvait-on pas apercevoir nettement la menace d'un conflit beaucoup plus vaste. N'était-il pas vrai que sous la question austro-serbe « la question générale européenne était impliquée » et que « la Grande-Bretagne ne pourrait pas se permettre de se dégager des problèmes maintenant en jeu » ? C'est précisément dans la « question générale européenne » que l'ambassadeur anglais refusait d'engager son gouvernement : il mettait même en garde M. Sazonof contre toute démarche imprudente de la Russie en réponse à la note autrichienne. « Etait-ce l'intention du gouvernement russe de déclarer de suite la guerre à l'Autriche ? » Il était clair que, dans une telle guerre, la Russie et son alliée la France n'auraient pas à compter sur le concours de l'Angleterre.

Néanmoins, les représentants de la Russie et de la France multiplièrent leurs instances auprès du représentant de l'Angleterre. « L'ambassadeur de France et M. Sazonof continuèrent tous deux à me presser à une déclaration de solidarité complète du gouvernement de Sa Majesté avec les gouvernements français et russe. » Mais l'ambassadeur d'Angleterre ne se départit pas de la ligne de conduite qu'il s'était tracée, conformément à ses instructions, et il se contenta d'indiquer l'hypothèse que le gouvernement anglais voudrait « peut-être consentir à faire de fortes représentations aux deux gouvernements allemand et autrichien, faisant valoir auprès d'eux qu'une attaque de la Serbie par l'Autriche mettrait en danger la paix entière de l'Europe ». Tout au plus « peut-être » le gouvernement anglais pourrait-il « trouver le moyen de leur dire qu'une telle action de la part de l'Autriche amènerait probablement une intervention russe, qui impliquerait la France et l'Allemagne, et qu'il serait difficile à la Grande-Bretagne de rester à l'écart si la guerre devenait générale ».

Il est certain qu'en parlant et en agissant ainsi, l'ambassadeur d'Angleterre répondait exactement aux vues de son gouvernement et qu'il en exprimait fidèlement les intentions. Sir Edward Grey l'en approuvait expressément dès le lendemain par le télégramme suivant : « Ce que vous avez dit, dans des circonstances difficiles, au sujet de l'attitude du gouvernement de Sa

Majesté est tout à fait juste. J'approuve complètement vos paroles telles que m'en rend compte votre télégramme d'hier et ne puis promettre davantage au nom du gouvernement. *Je n'estime pas que l'opinion publique approuverait ou devrait approuver que nous fissions la guerre à propos d'une querelle serbe.* » Il ajoutait toutefois, réservant l'avenir : « Si cependant il y a guerre, nous pourrons nous y trouver entraînés par d'autres considérations, et par conséquent je suis anxieux de l'empêcher. »

L'action modératrice de l'Angleterre dans le conflit européen

A ce moment, sir Edward Grey avait déjà entrepris auprès de tous les gouvernements une action modératrice. Limitant et précisant le problème, il se contentait de se fixer un programme de médiation entre Vienne et Belgrade (dépêche du 24 juillet à sir F. Bertie). Le 25 juillet, il télégraphiait à ses ambassadeurs à Paris et Saint-Pétersbourg que, d'après les explications de l'ambassadeur d'Autriche à Londres, « la mesure prise à Belgrade n'était pas un ultimatum, mais une démarche avec une limite de temps, et que, si satisfaction n'était pas donnée aux demandes autrichiennes dans le délai fixé, le gouvernement austro-hongrois romprait ses relations diplomatiques et commencerait des préparatifs militaires, non pas des opérations ». En

transmettant ces explications aux ambassadeurs, sir Edward Grey manifestait nettement son intention de répondre aux instances des gouvernements français et russe par des conseils d'extrême prudence.

Le 27 juillet, d'après une communication de l'ambassadeur d'Allemagne à sir Edward Grey, le gouvernement allemand acceptait « en principe la médiation entre l'Autriche et la Russie par les quatre puissances (Angleterre, France, Allemagne, Italie), en se réservant, bien entendu, le droit, en qualité d'allié, d'aider l'Autriche si elle est attaquée ». Ne croyant pas devoir se contenter de cette acceptation, sir Edward Grey s'efforçait d'exercer sur Berlin et Vienne la même influence modératrice que sur Paris et Saint-Pétersbourg. A cette fin, il se tenait étroitement en liaison avec le gouvernement allemand. Il agissait et négociait comme si, par leur accord, l'Angleterre et l'Allemagne devaient être les plus sûrs garants de la paix.

Toutefois, entre les instances de la France et de la Russie, d'une part, et de l'autre, les intentions et les préparatifs d'agression de l'Autriche et de l'Allemagne, le rôle d'une diplomatie clairvoyante, et prudente, probe et ferme devenait de plus en plus difficile. Sir Edward Grey s'appliquait à donner à tous les gouvernements l'impression exacte de la position à laquelle l'Angleterre voulait se tenir. Cette préoccupation est celle qui apparaît en première

ligne dans son télégramme du 27 juillet à sir G. Buchanan, ambassadeur d'Angleterre à Saint-Pétersbourg. « L'ambassadeur de Russie m'a dit que *dans les milieux allemands et autrichiens prévaut l'impression que, quoi qu'il advienne, nous resterons à l'écart*. Son Excellence a déploré l'effet que pareille impression ne peut manquer de produire. Comme je l'ai fait remarquer, cette impression devrait être dissipée par les ordres que nous avons donnés à la première escadre, qui se trouve être concentrée à Portland, de ne point se disperser en permission après les manœuvres ; mais j'ai expliqué à l'ambassadeur de Russie que l'allusion que j'y faisais ne devait pas être considérée comme voulant dire que *rien de plus qu'une action diplomatique* était promis. »

Les intentions de l'Angleterre étaient donc nettes et précises. Action diplomatique vigoureuse pour la paix, et nul engagement à intervenir, elle s'en tenait, malgré les instances de la France et de la Russie, malgré l'attitude brutale ou ambiguë de leurs adversaires, à cette décision de la première heure. Le 29 juillet, l'ambassadeur d'Angleterre à Berlin ayant transmis à son ministre une communication extrêmement conciliante et empressée du chancelier d'Allemagne, relative aux conseils de modération donnés par lui à Vienne, sir Edward Grey lui télégraphie immédiatement : « J'apprécie fort le langage du chancelier... Son Excellence peut

compter que notre pays continuera, comme il l'a fait jusqu'à présent, à faire tous les efforts possibles pour assurer la paix et éviter la calamité que nous craignons tous. »

Le marchandage allemand et l'expectative anglaise

Mais, le même jour, une note entièrement nouvelle apparaît dans la *Correspondance du gouvernement britannique*. Elle apparaît dans une dépêche de sir R. Rodd, ambassadeur d'Angleterre à Rome, qui, en termes extrêmement vigoureux, signale la contradiction, qui s'étale en effet dans la *Correspondance*, entre la déclaration de l'ambassadeur d'Allemagne à Berlin, transmise par sir Edward Grey à sir E. Goschen, laquelle « accepte en principe l'idée d'une conférence » des ambassadeurs, et celle du secrétaire d'Etat des Affaires étrangères d'Allemagne, transmise par sir E. Goschen à sir Edward Grey, laquelle, le même jour, rejette la proposition anglaise en faveur de la conférence : en dénonçant cette contradiction, sir R. Rodd dénonce tout simplement le double jeu de l'Allemagne.

D'autre part, au moment même où il ouvre au gouvernement de son pays des perspectives de difficultés peut-être imprévues, sir R. Rodd lui rapporte les suggestions extrêmement intéressantes et importantes du ministre des Affaires étrangères d'Italie,

qui tendent à une modification totale de l'action diplomatique de l'Angleterre. « Le ministre a ajouté qu'il semblait qu'il y eût *difficulté à faire croire à l'Allemagne que la Russie prenait les choses au sérieux.* Etant donné toutefois que *l'Allemagne est en réalité désireuse de rester en bonnes relations avec nous*, le ministre pense que, *si elle croyait que la Grande-Bretagne agirait avec la Russie et la France, cela produirait un grand effet.* » L'Italie, alliée de l'Allemagne et amie de l'Angleterre, désireuse de contribuer au maintien de la paix, mêlée d'ailleurs à toutes les négociations, sans risques immédiats, et sans obligation de réticence, invite nettement l'Angleterre à agir sur l'Allemagne, dont le plan d'agression est arrêté et en cours d'exécution, par des menaces à peine déguisées d'intervention.

Qu'allait faire, devant les difficultés apparues du côté de l'Allemagne et devant les suggestions de l'Italie, conformes au fond aux instances de la France et de la Russie, le gouvernement de sir Edward Grey? Au moment même où la question allait se poser pour lui dans toute son acuité, le gouvernement allemand, qui, nous l'avons vu, s'était mis d'accord, au retour de l'empereur, sur son plan d'agression, se découvrit et lui enleva ses premières raisons d'hésitation.

« On m'a prié d'aller voir le chancelier ce soir, télégraphie sir E. Goschen, le 29 juillet. Son Excellence venait de rentrer de Potsdam. Il me dit que, si la Russie atta-

quait l'Autriche, il craignait qu'une conflagration européenne ne devînt inévitable, étant donné les obligations qu'imposait à l'Allemagne son alliance avec l'Autriche, malgré les efforts qu'il ne cessait de faire pour le maintien de la paix. Ceci dit, il continua la conversation *en offrant une forte enchère pour s'assurer la neutralité britannique.* Il me dit que, selon sa conception du principe essentiel de la politique britannique, la Grande-Bretagne ne consentirait jamais à se tenir à l'écart de façon à laisser écraser la France dans un conflit qui pourrait avoir lieu. Là cependant n'était pas le but de l'Allemagne. *Si la neutralité de la Grande-Bretagne était assurée*, *son gouvernement recevrait toutes les assurances que le gouvernement impérial n'avait pour but aucune acquisition territoriale aux frais de la France*, en supposant que la guerre s'ensuivît et qu'elle se terminât à l'avantage de l'Allemagne.

« J'ai posé à Son Excellence une question au sujet des *colonies françaises*. Il me répondit qu'il *ne pouvait s'engager d'une manière semblable à cet égard*. Pour la Hollande, Son Excellence me dit que, tant que les adversaires de l'Allemagne respecteraient l'intégrité et la neutralité des Pays-Bas, l'Allemagne serait prête à assurer le gouvernement de Sa Majesté qu'elle en ferait autant. Les opérations que l'Allemagne pourrait se trouver dans la nécessité d'entreprendre en Belgique dépendraient de ce que ferait la France; *après la guerre*,

l'intégrité de la Belgique serait respectée si ce pays ne se rangeait pas contre l'Allemagne.

« En terminant, Son Excellence me déclara que, depuis le jour où il devint chancelier, *il avait eu pour but*, ainsi que vous le saviez, *d'arriver à une entente avec l'Angleterre ; il espérait que ces assurances pourraient devenir la base de l'entente qui lui tenait tant à cœur.* Il pensait à une entente générale de neutralité entre l'Allemagne et l'Angleterre ; et quoiqu'il fût, encore trop tôt pour en discuter les détails, l'assurance de la neutralité britannique dans le conflit que pourrait peut-être provoquer la crise actuelle lui permettrait d'entrevoir la réalisation de son désir. »

Le programme est complet ; il est net. Résolue à agir avec une pleine vigueur contre la France et subsidiairement contre la Belgique, l'Allemagne demande à l'Angleterre sa neutralité. Comme prix du marché, où entrent pour elle à l'actif un agrandissement aux dépens de la Belgique et l'acquisition des colonies françaises, l'Allemagne offre à l'Angleterre la promesse de respecter l'intégrité territoriale de la France et celle d'une entente générale anglo-allemande.

Il nous paraît aujourd'hui difficile de comprendre comment, devant ces propositions révélatrices, l'Angleterre a pu tarder encore à arrêter les lignes de la politique de riposte vigoureuse qui a ensuite prévalu. En réalité, dès ce moment, elle a pré-

paré diplomatiquement cette politique, tout en maintenant avec une ferme netteté la France et la Russie sur les positions de réserve et d'attente qu'elle leur avait imposées. C'est ce que sir Edward Grey expose avec une parfaite clarté dans son message du 29 juillet à sir F. Bertie.

« Après avoir dit à M. Cambon aujourd'hui combien la situation me paraissait grave, je lui ai dit que j'avais l'intention de dire à l'ambassadeur allemand aujourd'hui qu'*il ne fallait pas qu'il se laissât aller, à raison du ton amical de nos conversations, à un sentiment de fausse certitude que nous resterions à l'écart si tous les efforts pour conserver la paix, que nous faisions actuellement en commun avec l'Allemagne, échouaient.* Mais j'ai continué en disant à M. Cambon que je trouvais nécessaire de lui dire aussi que *l'opinion publique ici envisageait la difficulté actuelle d'un point de vue tout à fait différent de celui qu'on avait adopté pendant la difficulté au sujet du Maroc il y a quelques années.* Dans le cas du Maroc la dispute fut une dispute *à laquelle la France fut la principale intéressée* et dans laquelle il paraissait que l'Allemagne, dans son effort pour écraser la France, *cherchait querelle à la France sur une question qui formait l'objet d'une convention spéciale entre la France et nous-mêmes.* Dans le cas actuel, le différend entre l'Autriche et la Serbie n'était pas un différend où nous nous sentions appelés à jouer un rôle actif. *Même si la question en de-*

venait une entre l'Autriche et la Russie, nous ne nous sentirions pas appelés à y jouer un rôle. Ce serait alors une question de la suprématie du Teuton et du Slave — *une lutte pour la suprématie dans les Balkans* — et notre idée avait toujours été d'*éviter d'être entraînés dans une guerre pour une question balkanique.*

« Si l'Allemagne devenait impliquée et si la France devenait impliquée, nous n'avions pas décidé ce que nous ferions. Ce serait un cas que nous aurions à examiner. *La France aurait été alors entraînée dans une querelle qui n'était pas la sienne, mais dans laquelle, par suite de son alliance, son honneur et ses intérêts l'obligeaient à s'engager. Nous étions libres d'engagements, et nous aurions à décider ce que les intérêts britanniques exigeaient que nous fissions.* J'estimais qu'il était nécessaire de dire cela parce que, comme il le savait, nous prenions toutes les précautions au sujet de notre flotte, et que j'étais sur le point d'avertir le prince Lichnowsky de ne pas compter que nous restions à l'écart ; *mais il ne serait pas juste que je laisse M. Cambon s'égarer jusqu'à supposer que ceci voulait dire que nous avions décidé ce que nous ferions dans une éventualité qui, comme je l'espérais encore, pouvait ne pas se présenter.*

« M. Cambon m'a dit que j'avais exposé la situation très clairement. Il comprenait que je voulais dire que dans une querelle balkanique et dans une lutte pour la supré-

matie entre le Teuton et le Slave, nous ne nous sentirions pas appelés à intervenir ; mais que, si d'autres questions surgissaient et si la France et l'Allemagne devenaient impliquées de façon que la question devînt une question de l'*hégémonie de l'Europe*, nous déciderions alors ce qu'il nous serait nécessaire de faire. Il a paru tout à fait préparé à cette déclaration et n'y fit aucune objection. »

La question de l'hégémonie européenne n'était-elle donc pas posée dès lors ? Les préparatifs de l'agression allemande contre la France n'étaient-ils pas manifestes? Qu'attendait pour agir le gouvernement britannique ?

L'Angleterre décide son intervention sous conditions

Il ne devait pas attendre longtemps. Le 30 juillet, sir F. Bertie faisait part à sir Edward Grey de l'intervention personnelle du président de la République française pour solliciter l'action la plus énergique du gouvernement anglais en faveur de la paix par une intervention directe à Berlin. Le président, télégraphie sir F. Bertie « *est convaincu que la paix entre les puissances est entre les mains de la Grande-Bretagne.* Si le gouvernement de Sa Majesté annonçait que l'Angleterre viendrait en aide à la France, dans le cas d'un conflit entre la France et l'Allemagne, résultant des diffi-

cultés actuelles entre l'Autriche et la Serbie, il n'y aurait pas de guerre, car l'Allemagne modifierait aussitôt son attitude... S'il y avait une guerre générale sur le continent, l'Angleterre y serait entraînée pour la protection de ses intérêts vitaux. *Une déclaration dès à présent de son intention de soutenir la France, dont c'est le désir que la paix soit maintenue, empêcherait presque certainement l'Allemagne de partir en guerre.* »

Quelque pressantes que fussent ces dernières instances, il nous paraît certain qu'elles n'étaient pas de nature à faire dévier le gouvernement anglais de la ligne d'action qu'il s'était imposée. Et sir F. Bertie l'exprimait nettement lui-même dans sa réponse à M. Poincaré.

Mais d'autre part la dernière communication du chancelier d'Allemagne devait produire tous ses effets, et, le même jour, 30 juillet, sir Edward Grey envoyait à sir E. Goschen des instructions d'une implacable netteté.

« Le gouvernement de Sa Majesté, écrivait-il, *ne peut pas accueillir un seul instant la proposition du chancelier de s'engager à rester neutre dans de telles conditions. Ce qu'il nous demande, en effet, c'est de rester à l'écart en attendant qu'on saisît des colonies françaises et que la France fût battue*, pourvu que l'Allemagne ne prenne pas de territoire français, exception faite des colonies. *Au point de vue matériel, une telle proposition est inacceptable, car la*

France, sans qu'on lui enlevât encore de territoire en Europe, pourrait être écrasée au point de perdre sa position de grande puissance et devenir subordonnée à la politique allemande. En général, tout ceci à part, *ce serait une honte pour nous que de passer un marché avec l'Allemagne aux dépens de la France, une honte de laquelle la bonne renommée de ce pays ne se remettrait jamais* Le chancelier nous demande aussi de *marchander toutes obligations ou intérêts que nous puissions avoir dans la neutralité de la Belgique : nous ne pouvons en aucune façon accueillir ce marché non plus.* »

Il était donc évident, le 30 juillet, que l'Angleterre était désormais résolue à abandonner, à l'égard de l'Allemagne, sa politique d'accord et d'expectative confiante pour une politique énergique de défense, d'intervention et d'action. C'est le 23 juillet que la coalition austro-allemande avait manifesté ses intentions agressives par la publication de la note autrichienne. C'est le 27 juillet que l'Allemagne s'était résolue à passer de l'attitude de menace et de bluff à l'action guerrière. C'est le 30 juillet que l'Angleterre manifestait pour la première fois sa volonté d'intervention et que, en conséquence, elle prenait la direction de la résistance diplomatique et militaire de l'Europe à l'agression de l'Allemagne.

Dès lors les évènements se précipitent, et rien ne peut changer les dispositions et les décisions prises. La diplomatie anglaise

agit avec une inexorable fermeté. Le 31 juillet, au lendemain de la déclaration de l'*état de péril de guerre* par l'Allemagne et de la mobilisation russe, sir Edward Grey demande au gouvernement français et au gouvernement allemand des engagements au sujet de la neutralité belge. Cependant il maintient encore avec une surprenante vigueur la position que nous lui avons vu prendre entre la France et l'Allemagne. Il télégraphie à sir F. Bertie : « *Personne ici ne ressent que dans ce conflit, au point où il en est, les traités ou obligations de la Grande-Bretagne soient engagés.* Le sentiment est tout à fait différent de celui qui existait pendant la question du Maroc. Cette crise impliquait un conflit entraînant directement la France, alors que dans le cas présent la France est entraînée dans un conflit qui n'est pas le sien. *Je crois qu'il est tout à fait inexact que notre attitude ait été un facteur décisif dans la situation. Le gouvernement allemand ne s'attend pas à notre neutralité.* Nous ne pouvons pas donner un gage défini d'intervenir dans une guerre. »

Cette dépêche est confirmée et expliquée dans une lettre du même jour, qui relate tout au long l'entretien de sir Edward Grey avec M. Cambon. « M. Cambon s'est référé aujourd'hui à un télégramme qui avait été montré ce matin à sir Arthur Nicolson, qui provenait de l'ambassadeur de France à Berlin, et qui disait que l'incertitude concernant notre intervention était l'élément

encourageant à Berlin, et que, si nous voulions seulement nous déclarer définitivement du côté de la Russie et de la France, cela déciderait l'attitude allemande. J'ai dit qu'il était tout à fait injuste de supposer que nous avions laissé l'Allemagne sous l'impression que nous n'interviendrions pas. J'avais refusé des ouvertures pour promettre que nous resterions neutres. *J'avais non seulement refusé de dire que nous resterions neutres, j'avais été ce matin jusqu'à dire à l'ambassadeur d'Allemagne que, si la France et l'Allemagne se trouvaient engagées dans une guerre, nous y serions entraînés*. Cela, bien entendu, n'était pas la même chose que de prendre un engagement avec la France, et j'ai dit cela à M. Cambon, seulement pour montrer que nous n'avions pas laissé l'Allemagne sous l'impression que nous resterions à l'écart.

« M. Cambon m'a alors demandé ma réponse à ce qu'il avait dit hier (au sujet de l'opportunité de l'intervention de l'Angleterre). *J'ai dit que nous étions arrivés à la conclusion, dans le cabinet d'aujourd'hui, que nous ne pouvions donner aucun gage en ce moment*. Bien que nous ayons à exposer notre politique devant le parlement, nous ne pouvions pas engager le parlement d'avance. Jusqu'à présent nous ne ressentions pas, et l'opinion publique ne ressentait pas, qu'aucun traité ou obligation de ce pays étaient engagés. Des développements ultérieurs pourraient modifier cette situation, et obliger le gouvernement

et le parlement à envisager qu'une intervention était justifiée. *La protection de la neutralité de la Belgique pourrait être, je ne dirai pas un décisif, mais un important facteur dans la détermination de notre attitude.* Que nous proposions au parlement d'intervenir ou de ne pas intervenir dans une guerre, le parlement désirerait savoir comment nous étions placés à l'égard de la neutralité de la Belgique, et il se pourrait que je demande et à la France et à l'Allemagne si chacune était disposée à prendre l'engagement qu'elle ne serait pas la première à violer la neutralité de la Belgique (1).

« M. Cambon a renouvelé la question pour savoir *si nous seconderions la France au cas où l'Allemagne l'attaquerait.* J'ai dit que je pouvais seulement m'en tenir à ma réponse, et que, *au point où les choses en sont en ce moment, nous ne pouvions prendre aucun engagement.*

« M. Cambon a fait valoir que l'Allemagne avait depuis le commencement rejeté les propositions qui auraient peut-être amené la paix. *Il ne pouvait pas être dans l'intérêt de l'Angleterre que la France soit écrasée par l'Allemagne; nous serions alors dans une position très amoindrie vis-à-vis de l'Allemagne.* En 1870, nous avions commis une grande faute en permettant un accroissement énorme de la force allemande, et nous répéterions maintenant

(1) On a vu plus haut que cette demande à la France et à l'Allemagne avait été faite le même jour 31 juillet.

cette faute. Il m'a demandé si je ne pouvais pas soumettre à nouveau cette question au cabinet. *J'ai dit que le cabinet serait certainement convoqué aussitôt qu'il y aurait de nouveaux développements, mais quant à présent la seule réponse que je pouvais donner était que nous ne pouvions prendre aucun engagement définitif.* »

Ainsi, à l'instant même où il manifestait sa volonté de résister à l'agression allemande contre la France et de prendre la direction de la résistance européenne à l'impérialisme allemand, le gouvernement anglais se réservait quant à l'heure et aux conditions de son intervention. Mais ses décisions allaient suivre avec une imperturbable rigueur le cours et les conséquences des négociations.

La rupture anglo-allemande

Le 1er août, sir Edward Grey déclare à l'ambassadeur d'Allemagne que « *la réponse du gouvernement allemand au sujet de la neutralité de la Belgique était très regrettable, car cette neutralité affecte l'opinion publique en Angleterre.* Si l'Allemagne pouvait donner les mêmes assurances que la France, cela contribuerait d'une manière appréciable à diminuer ici l'inquiétude et la tension générales. D'autre part, si l'un des belligérants violait la neutralité de la Belgique pendant que l'autre la respecterait, il serait très difficile de contenir le sentiment public en Angleterre. J'ai dit

que nous avions discuté cette question au conseil de cabinet, et que, étant autorisé à faire cette déclaration, je lui remettais une note à cet effet. *Il me demanda si, au cas où l'Allemagne promettrait de ne pas violer la neutralité belge, nous nous engagerions à rester neutres. J'ai répondu que je ne pouvais pas faire de promesses,* que nos mains étaient encore libres et que nous étions en voie de considérer quelle serait notre attitude. Tout ce que je pouvais dire, c'est que notre attitude serait en grande partie dictée par l'opinion publique en Angleterre, pour qui la neutralité belge avait une grande importance. *Je ne pensais pas pouvoir donner une assurance de neutralité sous cette seule condition. L'ambassadeur me pressa de formuler les conditions moyennant lesquelles nous garderions la neutralité. Il suggéra même que l'Allemagne pourrait garantir l'intégrité de la France et de ses colonies. J'ai répondu que j'étais obligé de refuser définitivement toute promesse de rester neutres dans de telles conditions, et que je ne pouvais que répéter qu'il nous fallait garder les mains libres.* »

Le parti de l'Angleterre étant pris, l'Allemagne est avertie : l'Angleterre ne cédera pas sur la question de la neutralité belge ; elle ne cédera pas sur la question de sa propre neutralité à l'égard de la France, quels que soient les avantages du marché qui lui est proposé. La France est avertie de son côté. Le 2 août, sir Edward Grey remet à M. Cambon la note suivante:

« Je suis autorisé à donner l'assurance que, si la flotte allemande pénètre dans le Pas-de-Calais ou dans la mer du Nord pour entreprendre des hostilités contre les côtes ou les bateaux français, la flotte anglaise donnera toute la protection en son pouvoir. Cette assurance est naturellement soumise à l'approbation du parlement, et ne doit pas être considérée comme engageant le gouvernement de Sa Majesté jusqu'à ce qu'une telle action se produise de la part de la flotte allemande. »

Le 3 août, le gouvernement français s'engage solennellement à respecter la neutralité de la Belgique. Le 4 août, sir Edward Grey télégraphie au représentant de l'Angleterre à Bruxelles : « Informez le gouvernement belge, que si l'Allemagne exerce une pression sur lui pour le faire se départir de sa neutralité, le gouvernement de Sa Majesté s'attendra à ce que la Belgique résiste par tous les moyens en son pouvoir ; que le gouvernement de sa Majesté l'aidera à résister ; que, dans ce cas, *le gouvernement de Sa Majesté est prêt à s'unir à la Russie et à la France, s'il y a lieu, pour offrir immédiatement au gouvernement belge une action commune pour résister à l'emploi par l'Allemagne de la force contre la Belgique et une garantie pour le maintien de son intégrité et de son indépendance dans l'avenir.* »

Depuis deux jours la guerre est officiellement engagée entre la France et l'Allemagne, et l'Allemagne sait maintenant

que l'Angleterre est aux côtés de la France et à la tête de la coalition. L'Angleterre et l'Allemagne sont face à face. Le grand drame a commencé, et, tandis que s'ouvre le premier acte des hostilités, une scène étonnante de relief, où le drame apparaît tout entier en raccourci, se joue à Berlin entre sir E. Goschen d'une part, MM. de Jagow et Bethmann-Hollweg de l'autre. Laissons la parole à l'un des acteurs, dont rien ne saurait remplacer l'émouvante simplicité.

La dernière entrevue entre Sir E. Goschen et M. de Jagow eut lieu le 4 août, vers 7 heures. « Au cours d'un bref entretien qui la suivit, Herr von Jagow a exprimé son poignant regret de voir s'écrouler toute sa politique et celle du chancelier, qui a été de devenir amis avec la Grande-Bretagne, et ensuite, par elle, de se rapprocher de la France. Je lui ai dit que cette terminaison soudaine de mon travail à Berlin était pour moi aussi une cause de profond regret et de déconvenue, mais qu'il lui fallait bien comprendre que, dans les circonstances, et vu nos engagements, il eût été tout à fait impossible au gouvernement de Sa Majesté britannique d'agir autrement qu'il n'avait fait. »

Sir E. Goschen alla ensuite faire une dernière visite à M. Bethmann-Hollweg. « J'ai trouvé le chancelier très agité. Son Excellence a commencé tout de suite une harangue qui a duré environ vingt minu-

tes. Il a dit que la mesure prise par le gouvernement de Sa Majesté britannique était *terrible au dernier point ; juste pour un mot « neutralité » — un mot dont en temps de guerre on n'a si souvent tenu aucun compte — juste pour un bout de papier,* la Grande Bretagne allait faire la guerre à une nation à elle apparentée, qui ne désirait rien tant que d'être son amie. Tous ses efforts en ce sens ont, a t-il continué, été rendus inutiles par cette dernière et terrible mesure ; la politique à laquelle, comme je le savais, il s'était voué depuis son arrivée au pouvoir, était tombée comme un château de cartes. Il s'est écrié que *ce que nous avons fait est inconcevable: c'est comme frapper par derrière un homme au moment où il défend sa vie contre deux assaillants. Il tient la Grande-Bretagne pour responsable de tous les terribles évènements qui pourront se produire.* J'ai protesté avec force contre cette déclaration, et j'ai dit que, de même que lui même et Herr von Jagow désiraient me faire comprendre que pour des raisons stratégiques c'était pour l'Allemagne une affaire de vie ou de mort d'avancer à travers la Belgique et de violer la neutralité de cette dernière, de même je désirais qu'il comprît que *c'était pour ainsi dire une affaire de vie ou de mort pour l'honneur de la Grande-Bretagne que de tenir l'engagement solennel pris par elle de faire en cas d'attaque tout son possible pour défendre la neutralité de la Belgique.* Il est, ai-je insisté, tout

simplement nécessaire de tenir ce pacte solennel, sans quoi, quelle confiance n'importe qui pourrait-il avoir à l'avenir dans les engagements pris par la Grande-Bretagne ? Le chancelier a repris : « Mais à quel prix ce pacte aura-t-il été tenu ? Le gouvernement britannique y a-t-il songé ? » J'ai insinué à Son Excellence, avec toute la clarté qui me fut possible, que *la crainte des conséquences ne pouvait guère être considérée comme une excuse pour la rupture d'engagements solennels ;* mais Son Excellence était dans un tel état d'excitation, *il était si évidemment démonté par la nouvelle de notre action* et si peu disposé à entendre raison que je m'abstins de jeter de l'huile sur le feu en argumentant davantage. Comme je prenais congé de lui, il a dit que le coup que la Grande-Bretagne portait à l'Allemagne en s'unissant à ses ennemis était d'autant plus violent que, presque jusqu'au dernier moment, lui et son gouvernement avaient travaillé avec nous et appuyé nos efforts en vue du maintien de la paix entre l'Autriche et la Russie. Je répondis que c'était bien ce qu'il y avait de tragique que de voir deux nations tomber en garde précisément au moment où les rapports entres elles se trouvaient plus amicaux et plus cordiaux qu'ils ne l'avaient été depuis des années. »

L'Angleterre arbitre

Et maintenant nous devons poser une dernière question, à laquelle la *Correspondance du gouvernement brilannique* ne répond pas, à laquelle elle ne peut pas répondre, mais sur laquelle elle fait converger tout l'intérêt final des documents que nous avons analysés. L'Angleterre, par une intervention plus hâtive et aussi énergique que celle qui suivit le 30 juillet, aurait-elle pu éviter la guerre européenne ?

A cette question, qui est réellement formidable, les documents ne nous permettent pas de répondre avec une absolue sûreté ; mais d'une part, les instances de la France pacifique et de la Russie son alliée, et d'autre part la déconvenue, la stupeur du gouvernement allemand après la déclaration de l'intervention anglaise nous permettent d'estimer que cette intervention, malgré toutes les velléités et tous les préparatifs belliqueux de l'Allemagne et de l'Autriche, aurait pu encore maintenir la paix.

Le gouvernement anglais en a-t-il douté, ne l'a-t-il pas compris ? Ce serait faire injure à la clairvoyance et à la compréhension dont nous avons constaté les témoignages constants. L'observation de toute sa politique prudente et ferme, nous conduit à penser que, tout en voulant la paix européenne, mais la paix dans l'honneur et par le droit, l'Angleterre, en forçant l'Allemagne à suivre ses intentions et à se découvrir, lui a réellement imposé la guerre

dans les conditions de la plus grande clarté diplomatique et de la plus grande vigueur militaire.

Contre l'hypocrisie austro-allemande elle a lutté avec toute son impérieuse probité. Elle a contraint l'agresseur à se démasquer en mordant, et, quand elle l'a tenu au bout de son fil, elle l'a ferré d'une main ferme, d'une main qui ne pardonne pas.

